

## ATTENTION AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES !

Les processionnaires du pin et les processionnaires du chêne sont des insectes (papillons) qui, au stade chenille, sont recouverts de poils **urticants\***. Ces derniers sont présents dans les cocons, dans les nids et dans les sites d'enfouissement et peuvent affecter la santé des Hommes et des animaux lors des stades larvaires avancés.



Les chenilles processionnaires du chêne, d'aspect gris argenté avec des lignes de points orange sur les flancs sont fortement velues et couvertes de soies urticantes. Elles peuvent être observées en nid plaqué sur les troncs à partir d'avril jusqu'en juillet.

Les chenilles processionnaires du pin, brun noirâtre avec des poils orange/rougeâtres sur le dessus et les flancs sont observables dans les nids à partir d'octobre et descendent en procession pour atteindre le sol à partir de janvier jusqu'en mai.



*Nid et procession de*



**S**      **i**  
**vous**

**pensez reconnaître l'une de ces deux espèces :**

Vous pouvez **la signaler**

• **En ligne**, en utilisant l'onglet Signaler sur le site suivant :

[www.chenille-risque.info](http://www.chenille-risque.info)

• **Par téléphone** en direct auprès de FREDON Normandie au **02.31.46.96.50**

Pour plus d'information et accéder à de la documentation sur les moyens de lutte, vous pouvez consulter le site internet de l'Observatoire des chenilles processionnaires ou consulter le site internet de FREDON Normandie :

[www.chenille-risque.info](http://www.chenille-risque.info)

[fredon.fr/normandie](http://fredon.fr/normandie)

*\*Attention toutes les chenilles poilues ne sont pas urticantes*